

## L'HEURE CIVIQUE

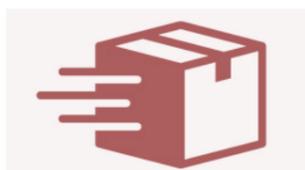
Le CCAS souhaiterait mettre en place « l'Heure Civique » sur la commune.

Ce dispositif encourage les citoyens à donner une heure par mois à leurs voisins ou leur commune. L'Heure Civique permet de participer à une action de solidarité organisée dans la commune ou à aider, de manière informelle, un voisin qui en a besoin.



L'Heure Civique ne demande pas un engagement dans la durée, de petites actions suffisent. Le dispositif liste une centaine de gestes de solidarité entre voisins : vous pouvez réceptionner le colis de votre voisin à la poste, aider un voisin à remplir ses papiers administratifs, apporter des plats cuisinés à une personne âgée isolée, faire les courses d'une personne qui en a besoin, organiser des covoiturages pour emmener les enfants à l'école ou proposer des services de baby-sitting...

Chacun peut trouver une bonne action à accomplir.



### 3 – Connaissez-vous « France Services » ?

OUI  NON

Utilisez-vous cette structure ?

OUI  NON

### 4 – Utilisez-vous « Internet » pour rechercher des informations ?

OUI  NON

### 5 – Seriez-vous intéressé par une formation en informatique ?

OUI  NON

### 6 – Seriez-vous prêt à participer à l'action « l'Heure Civique » ?

OUI  NON

Autres besoins : Lesquels .....

# Commune de RIVES-D'AUTISE

Nieul-sur-l'Autise et Oulmes



## FLASH D'INFORMATION

MARS 2023

N° 17



**Mairie principale de Nieul-sur-l'Autise**  
3 rue Aliénor d'Aquitaine  
Tél : 02.51.52.40.12  
[mairie@rives-autise.fr](mailto:mairie@rives-autise.fr)

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 14h00 à 17h30  
Mercredi 9h00 à 12h30

**Mairie annexe d'Oulmes**  
7 rue de la Venise Verte  
Tél : 02.51.52.40.59

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 9h00 à 12h30



**Agence postale de Nieul-sur-l'Autise**  
14 place du Forail  
Tél : 02.51.52.19.35  
Du lundi au vendredi  
de 14h00 à 16h30  
Samedi de 9h00 à 12h00

**Agence postale d'Oulmes**  
7 rue de la Venise Verte  
Tél : 02.51.00.36.40  
Mardi, mercredi,  
vendredi, samedi  
de 8h15 à 12h00



**Permanence des élus**  
**Michel BOSSARD, Maire**  
Sur rendez-vous  
Tél : 02.51.52.40.12

**Les maires délégués et les adjoints**  
Lors de leurs permanences  
ou sur rendez-vous  
Renseignements en mairie

## INFORMATION A LA POPULATION

Le conseil municipal vient de décider la parution de votre bulletin municipal une fois par an. Celui-ci sera dans vos boîtes aux lettres en décembre. En attendant, nous vous proposerons plus de flash infos comme celui-ci.



Le but est de vous informer plus spontanément et régulièrement. Pour les associations qui souhaitent faire paraître un article ou autres, pensez à contacter la mairie par mail avec votre affiche, article, ... afin que l'on puisse le/les diffuser sur le site internet, Intramuros, Facebook, ... Nous reprendrons contact avec vous fin octobre pour la préparation du bulletin.

## ESPACES SANTÉ

Rives-d'Autise est doté d'une maison de santé avec deux médecins, une ostéopathe et une pédicure-podologue, ainsi que d'une pharmacie et d'un cabinet d'infirmières place du Forail.

Dans la continuité, l'ancienne agence postale, rue de la Poste à Nieul-sur-l'Autise, a été rénovée pour permettre à trois professionnelles de vous accueillir au sein de leur cabinet :

Mme BEAUVALLET Claire-Odile, infirmière Asalée,  
Mme HENRY Carole, hypnothérapeute,  
Mme CHABLE Mathilde, sophrologue.

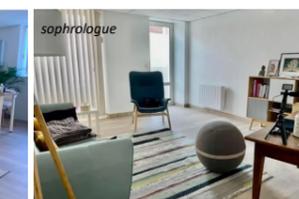
Merci à elles pour leur confiance et pour leur patience pendant les travaux. Nous leur souhaitons une bonne installation.



Port : 07.80.96.33.91



Port : 06 79 97 70 99  
Mail : [hypnose.carolehenry@gmail.com](mailto:hypnose.carolehenry@gmail.com)  
Site : [www.theraneo.com/carole-henry-hypnose](http://www.theraneo.com/carole-henry-hypnose)



Port : 07 67 55 68 39  
Mail : [mathildechable@feelatitude.fr](mailto:mathildechable@feelatitude.fr)  
Site : [www.feelatitude.fr](http://www.feelatitude.fr)

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale de Nieul-sur-l'Autise a aussi bénéficié de nouveaux locaux et fait peau neuve. Ainsi, elle a déménagé dans des locaux communaux, et se trouve désormais de l'autre côté de la place du Forail, au n°14, à côté de la boulangerie.



## CATASTROPHE NATURELLE

Suite aux différentes périodes de sécheresse, vous avez peut-être constaté des dégradations dans et/ou sur votre habitation. Si tel est le cas :

« Les sinistrés doivent immédiatement signaler en mairie qu'ils ont subi des dommages liés à un événement et déclarer à leur assureur la nature des dommages subis, afin que soit déclenchée la procédure de constatation de l'état de catastrophe naturelle. Ils peuvent également fournir des photographies des dommages.

Ils doivent faire rapidement :

- une déclaration manuscrite en mairie
- une déclaration en recommandé avec accusé de réception à leur compagnie d'assurances.

La demande déposée auprès du maire de la commune doit être extrêmement précise dans les dates d'apparition et d'évolution du phénomène. Ce critère est impératif pour la prise en compte du dossier pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Le Maire recense ensuite l'ensemble des dégâts dans sa commune, établit un rapport descriptif de l'événement, situe les lieux touchés sur une carte de la commune, complète le formulaire de demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et le transmet aux services de la Préfecture. »

## FÊTE DE LA MEUNERIE

C'est cette année !!!

Les 27-28-29 mai se déroulera la Fête de la Meunerie, réunissant petits et grands bénévoles, afin de mettre en scène un village 1920.

Si vous êtes nouveaux arrivants, ou non, et que vous souhaitez participer en tant que bénévole, vous êtes les bienvenus !



**Vous êtes nouveaux dans la commune ou vous souhaitez vous investir dans cette fête de village, contactez-nous.**

Le fête de la Meunerie c'est le regroupement de 7 associations de Rives d'Autise auxquelles s'associent des bénévoles pour replonger le Moulin et le Vignaud en 1930 le temps d'un week-end.

Vous avez forcément un talent à partager en participant au montage des cabanes, aux buvettes, à la vente, aux banques, en pigouillant, aux entrées, aux parkings, animations...

**Êtes-vous prêts à rejoindre les 700 bénévoles ?**

Pour les habitués c'est avec plaisir que nous allons pouvoir nous retrouver après 4 ans sans fête

Mail : [Fetedelameunerie85240@gmail.com](mailto:Fetedelameunerie85240@gmail.com)  
Facebook : [fetedelameunerie](https://www.facebook.com/fetedelameunerie)  
Tel : 06 80 87 43 03 (Adrien Moinard)

## Fête de la Meunerie Week end de la Pentecôte

**Les 28 & 29 mai**  
Village 1920  
Moulin en activité  
Guinguette  
Animations

**Concerts le 27 mai**  
L'Atelier Tordu  
Golden Parachute  
Faut qu'ça Guinche

Nieul sur l'Autise 85240 Rives d'Autise  
[www.lafetedelameunerie.fr](http://www.lafetedelameunerie.fr)  
06.62.51.67.58



## Quelques dates

- **8 mai** : Cérémonies commémoratives à Oulmes puis à Nieul-sur-l'Autise

- **7 juillet** : Rives-d'Autis'amuse dans le parc du Jarlignon

- **11 juillet** : concert des Petites Cités de Caractère à l'Abbaye de Nieul avec Thibaut GARCIA et Antoine MORINIERE

- **13 juillet** : Festivités animations et feu d'artifice, dans le parc du Jarlignon

## Parc du Vignaud

Les abords du château du Vignaud ont été rénovés avec la réfection des parkings et la création d'un boulodrome.



**Rappel** : La bibliothèque est en ligne 24/24 pour les deux sites : <https://rivesautise.bibenligne.fr>

## Centre Communal d'Action Sociale

### Qu'est-ce qu'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), et quelles sont ses missions ?

Les CCAS constituent l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, les CCAS ont pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes en situation de handicap...

Le CCAS de Rives-d'Autise est composé de :

- 1 président, le Maire,
- 8 conseillers municipaux,
- 8 membres nommés par le maire.

Le CCAS accompagne l'attribution des aides sociales légales et facultatives. Il informe et guide les habitants en situation de fragilité et instruit les demandes d'aides.

Il est à l'initiative d'actions sociales locales.

Dans ce but et pour connaître vos besoins, le CCAS de Rives-d'Autise réalise une enquête auprès des habitants de la commune.

Vous trouverez ci-dessous, un questionnaire anonyme à compléter et à remettre au CCAS avant le 14 avril 2023, en le déposant soit dans la boîte aux lettres des mairies, soit dans les urnes à votre disposition dans les bureaux de poste, les bibliothèques ou encore dans les boulangeries de la commune.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE  
RIVES-D'AUTISE  
Nieul-sur-l'Autise & Oulmes

## Questionnaire

**1 - Quels sont les domaines dans lesquels vous auriez des besoins :** (cochez la ou les cases qui vous concernent)

- Utilisation d'Internet
- Transport
- Aide aux services administratifs
- Aide à la personne
- Autres .....

**2 - Connaissez-vous le « Transport solidaire » ?**

- OUI
- NON

Utilisez-vous ce service ?

- OUI
- NON